

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 DECEMBRE 2014

PRESENTS : Tous les conseillers sauf Emmanuel CLERGET, procuration à Pierre PROST, Stéphanie MILLET procuration à Sophie BARTOLOZZI, Stéphane URBAIN, absent.
SECRETAIRE DE SEANCE : Denis PERROT.

DELIBERATIONS : Les délibérations ci-dessous sont votées à l'unanimité.

Rémunération de l'Agent recenseur :

Suivant les modalités et la procédure du recensement, il appartient à la commune de fixer la rémunération de l'Agent recenseur. Il est donc décidé de fixer la rémunération à 1.72 € par formulaire « bulletin individuel » rempli et 1.13 € par formulaire « feuille logement » rempli. Madame Christine CLERGEOT, agent recenseur, effectuera la collecte du **15 janvier 2015** au **14 février 2015**.

Engagement des dépenses investissement 2015 :

Il est décidé de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget général 2015 dans la limite de 25 % des investissements budgétés au cours de l'année 2014. Le conseil accepte donc pour un montant de 28 346.54 €.

Adhésion à la Cuma du Pays de Courbet :

La Commune décide d'adhérer à la Cuma afin que les travaux effectués par la Cuma soient directement réglés par la commune et ne transitent plus par le Sivom.

Mutualisation des services CCPO :

La Commune étant adhérente au Sivom, un certain nombre de services nous sont déjà proposés. Cependant la Commune est favorable pour d'autres services nous répertoriés, à savoir : remplacement du personnel administratif et technique, matériel susceptible d'être prêté, achats groupés : (fuel, fournitures de bureau, etc).

CERTIFICAT URBANISME :

CUB : LOMBARD Cédric : construction bâtiment agricole, parcelle ZA 48, lieu dit « Pré de l'Hôpital ». Avis favorable pour de l'agricole sous réserve de l'accord de la chambre d'agriculture, du conseil général et de la DDT.

AFFAIRES EN COURS ET DIVERSES :

Ordures ménagères : Les personnes qui ont besoin de sacs pour le surplus d'ordures ménagères où de recyclage, ces sacs prépayés sont disponibles au secrétariat de Mairie.

Circulation rue du Noyer : Le Maire propose de mettre la rue à sens unique. 13 pour, 1 contre.

Circulation centre du village : Les priorités à droite n'étant pas souvent respectées, certains élus réfléchissent sur des travaux à effectuer (feux clignotants, cassis, bandes de marquage au sol, etc).

Bois : Pour les branchages parcelles 7 et 8 au Mont, s'inscrire au secrétariat jusqu'au 15 janvier 2015.

Logement 8 rue de l'Ecole : Ce logement de type T3 de 81 m2 est libre à la location à compter du 17 janvier 2015 pour un loyer mensuel de 466.70 € plus charges 120 € (chauffage et assainissement). Les personnes intéressées par ce logement doivent s'inscrire au secrétariat de Mairie.

Bulletin Municipal : Un bulletin va être édité début janvier, il a été demandé aux diverses associations de faire parvenir les articles pour le 31 décembre 2014.



**BONNE
ANNÉE !**

Le secrétaire
Denis PERROT

**Le maire et le conseil municipal
Ont le plaisir de vous inviter à la traditionnelle
Cérémonie des vœux**

le dimanche 4 janvier 2015 à 11h30 au centre d'animation